

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue est convoqué le 25 février 2013 à siéger en séance ordinaire à la Mairie de Pechbonnieu.

Pechbonnieu, le 25 février 2013

La Présidente

Sabine GEIL-GOMEZ

ORDRE DU JOUR :

- Administration Générale :
 - Approbation de la modification des statuts du SIVOM du Girou.
- Budget :
 - Débat d'Orientation Budgétaire,
 - Ouverture des crédits d'investissement sur le BP 2013,
 - Demande de subvention Festi Bout'Chou 2013.
- Ressources Humaines :
 - Autorisation de recrutement d'agents non titulaires compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité.

– □ –

Les délégués de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue se sont réunis en séance ordinaire au siège de la communauté de communes à Pechbonnieu le 4 mars 2013 à 18h30.

Mr SAVIGNY est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite par Madame la Présidente du compte-rendu de la réunion précédente, qui est adopté et ensuite signé.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Sabine GEIL-GOMEZ, Catherine BEZULIER, Martine ESCROUZAILLES, Monique FONT, Nicole IRSUTTI, Sylvie MITSCHLER, Danièle MONNEREAU, Magali SCHARDT, Annie SCHIMBERG, Henri AMIGUES, J-Claude BRAGATO, Bernard DINSE, René DURAND, Dominique FAU, Max FEDOU, Claude MARIN, Jacques MAZEAU, Jean RUBIO, Christian ROUGE, Bertrand SARRAU, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI.

Etaient absentes excusées : Mesdames Yolande BERAUD et Véronique CHENE.

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION N°9 : APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DU SIVOM DU GIROU

Madame la Présidente explique au conseil que, à la demande des services de Préfecture, il convient de compléter la délibération du conseil communautaire du 15 janvier 2013 autorisant l'adhésion de la CCCB au SIVOM du Girou pour y représenter la commune de Labastide St-Sernin.

Il s'agit, pour le conseil communautaire, d'accepter expressément les modifications statutaires présentées par le conseil syndical du SIVOM du Girou dans sa délibération du 18 décembre 2012.

Accord du Conseil à l'unanimité

BUDGET

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Bilan 2012 :

Pour l'année 2012, les comptes administratifs se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 6 609 664,79 €

Recettes : 6 857 658,33 €

Soit un excédent de : 247 993,54 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 2 804 717,17 €

Recettes : 2 402 777,64 €

Soit un déficit de : 401 939,53 €

Ce déficit sera couvert par des prévisions de subventions restant à réaliser.

Orientations 2013 :

Section de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement connaîtront une augmentation en raison de l'ouverture de la crèche de Montberon et de la gestion du gymnase de St-Geniès-Bellevue :

Charges à caractère général :

Les dépenses à caractère général augmenteront mais seront calculées au plus juste afin de poursuivre les efforts réalisés dans la maîtrise des dépenses.

Charges de personnel :

Le recrutement de 10 personnes pour la crèche de Montberon implique une augmentation de masse salariale au sein de la CCCB. Les charges de personnel augmenteront donc de façon substantielle. Une éventuelle petite augmentation découlera également des remplacements de personnels absents, ainsi que des avancements de grade et d'échelon.

En revanche, aucune revalorisation des salaires des agents de la fonction publique n'est a priori envisagée par l'Etat en 2013.

Indemnités de la Présidente et des Vice-Présidents :

Elles se maintiendront à leur niveau de 2012 puisque, sauf réforme non prévue à ce jour, aucune revalorisation des indemnités des élus n'est envisagée.

Participations aux organismes de regroupement et subventions aux associations :

Les participations aux syndicats n'étant à ce jour pas connues, il faut prendre en référence l'année 2012. Le versement des subventions aux associations devrait se maintenir au niveau de 2012, sauf si de nouvelles demandes sont honorées, notamment le financement d'un projet culturel sur Labastide St-Sernin.

Charges financières :

Il s'agit des intérêts des emprunts en cours pour le gymnase de Pechbonnieu et les pistes cyclables St-Loup / St-Geniès.

Un nouveau remboursement d'emprunt débute en 2013 et concerne l'emprunt pour les travaux du gymnase de St-Geniès.

Dotations aux amortissements :

La dotation aux amortissements augmentera afin de prendre en compte les investissements réalisés en cours d'année 2012.

Reversement de la taxe professionnelle aux communes et dotation de solidarité communautaire :

Les reversements de taxe professionnelle et de dotation de solidarité communautaire augmenteront en raison de l'arrivée de la commune de Labastide au 1^{er} janvier 2013.

Recettes de fonctionnement :

Suite à la réforme des collectivités territoriales annoncée, les dotations de l'Etat ne connaîtront a priori pas d'évolution en 2013, mais elles seront revalorisées pour la CCCB en raison de l'adhésion de la commune de Labastide.

En ce qui concerne les contributions directes, les données chiffrées annoncées ne sont que provisoires, les prévisions définitives ne seront connues que dans quelques semaines, mais elles incluront les taxes de Labastide.

Les participations familiales aux structures petite enfance augmenteront grâce à la nouvelle crèche de Montberon.

Section d'Investissement :

Le remboursement de capital des emprunts augmentera avec le nouveau remboursement d'emprunt pour le gymnase de St-Geniès.

Le budget 2013 clôture les deux programmes ouverts lors des exercices budgétaires précédents : la rénovation du gymnase de St-Geniès et la construction de la structure multi-accueil de Montberon. Les derniers paiements seront réalisés.

Les gros travaux envisagés en 2013 concernent les pistes cyclables avec le prolongement des programmes déjà réalisés les années précédentes, pour les communes de Montberon, St-Geniès et St-Loup.

Il est également prévu l'achat de panneaux d'information, à raison de un par commune.

Opération Gymnase :

Des équipements pour les gymnases de Pechbonnieu et St-Geniès seront peut-être nécessaires.

Fin du paiement des travaux de rénovation du gymnase de St-Geniès-Bellevue.

Opération Crèches :

Petits équipements pour les crèches intercommunales.

Fin du paiement de la construction de la structure multi-accueil de Montberon.

Opération Police :

Petits équipements pour le service de police.

Amortissements des subventions :

Il s'agit des amortissements des subventions obtenues pour financer les investissements des années passées et de 2012.

Recettes d'investissement :

Les subventions correspondant aux investissements prévus en dépenses seront budgétisées.

Une grosse partie des subventions pour les constructions qui se terminent (gymnase de St-Geniès et crèche de Montberon) doivent être encaissées.

Le versement du FCTVA sera également fonction des dépenses réalisées.

DELIBERATION N°10 : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BP 2013

Afin de permettre à la CCCB de faire face à des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013, il est proposé au Conseil d'autoriser par délibération d'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent (2012).

Il s'agit d'ouvrir des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au chapitre à l'exercice précédent.

En 2012, le chapitre 21, opération 11 (Gymnases) a été ouvert pour 20 418.60 € ;
le chapitre 21, opération 13 (Crèches) a été ouvert pour 77 043.75 € ;
le chapitre 23, opération 11 (Gymnases) a été ouvert pour 1 395 674,56 €
le chapitre 23, opération 13 (Crèches) a été ouvert pour 1 515 084,16 €

Il s'agit d'ouvrir sur l'exercice 2013, en complément des crédits reportés :

chapitre 21, opération 11 : 5 000 €
chapitre 21, opération 13 : 15 000 €
chapitre 23, opération 11 : 50 000 €
chapitre 23, opération 13 : 100 000 €

Accord du Conseil à l'unanimité.

DELIBERATION N°11 : DEMANDE DE SUBVENTION FESTI BOUT'CHOU 2013

Madame la Présidente informe le Conseil que la 10^{ème} édition de Festi Bout'Chou, festival des 0-6 ans, se déroulera à Pechbonnieu le 2 juin 2013.

Le coût prévisionnel de cette édition 2013 s'élève à 95 600 € TTC.

Afin de fêter dignement le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation, le budget a été réévalué.

Madame la Présidente propose au Conseil de solliciter du Conseil Général et de tout organisme susceptible de financer ce projet, une subvention au meilleur taux.

Accord du Conseil.

RESSOURCES HUMAINES

DELIBERATION N°12 : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES COMPTE TENU DE L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

La loi du 12 mars 2012 est venue modifier l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 relatif à l'emploi d'agents saisonnier ou occasionnel. Cette loi crée l'autorisation de recrutement d'agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activités et ce pour une durée maximale de 12 mois avec renouvellement du contrat pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

La communauté de communes peut être amenée à recourir à ce type de contrats au sein de ses services.

Madame la Présidente demande donc au conseil d'autoriser le recrutement d'agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activités.

Il s'agit en l'occurrence d'une aide auxiliaire de puériculture sur un grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet pour les crèches.

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut du 1^{er} échelon du grade correspondant et le régime indemnitaire sera celui applicable aux agents non titulaires de la collectivité.

Accord du Conseil à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du rapport annuel de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

(cf rapport en pièce jointe)

Etude sur la construction d'un boulodrome intercommunal

En décembre dernier, la communauté de communes a reçu un courrier co-signé de l'ensemble des clubs de pétanque de la CCCB demandant la construction d'un boulodrome couvert intercommunal. Afin de pouvoir mener une étude de faisabilité d'un tel projet, un groupe de travail est créé et est composé des personnes suivantes :

Claude MARIN,
Renzo CECCATO,
Dominique FAU,
René DURAND,
Bernard DINSE,
Daniel ANTIPOT,
Bernard ANDREU,

en complément de la commission Sports intercommunale.

René Durand informe que 4 piscines sont susceptibles d'être rénovées sur le territoire du Pays Tolosan. Il se demande sur quelle piscine vont aller les habitants de la CCCB.

Mme Geil-Gomez répond qu'il est possible que les habitants de la CCCB soient rattachés à des piscines différentes en fonction du territoire.

Dominique FAU réitère sa demande de mener une étude au niveau de l'intercommunalité sur l'installation de terrains de sport synthétiques.

Cette étude sera effectuée au niveau de la commission sport.

Il souhaite également que soit prolongée l'implantation des pistes cyclables et chemins piétonniers sur l'ensemble du territoire de la CCCB.

Mme Geil-Gomez répond que 3 dossiers sont actuellement en cours d'instruction au niveau du Conseil Général (St-Loup, Montberon et St-Geniès).il faudra ensuite procéder à l'étude de nouvelles sections sur Labastide et Castelmaurou.

La séance est levée à 20h30.